

DEPARTEMENT
OISE

ARRONDISSEMENT
CLERMONT

CANTON
ESTREES ST DENIS

MAIGNELAY-MONTIGNY

1

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

NOMBRE

De conseillers en exercice

23

De présents

22

De votants

23

OBJET

Désignation d'un secrétaire de
séance

Date de la convocation : 18/01/23

Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme WALLON Christine, Mme COURSEAUX Estelle, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. FIEVEZ Patrick, M. CARPENTIER Didier, M. CHAPUIS-ROUX Francis, Mme MOKRI Djamila, Mme BOUCHART Carine, Mme DELPLANQUE Sophie, Mme POCHOLLE Stéphanie, M. NAVARRO Julien, M. LEFRANC Dominique, M. VAUCHELLE Patrick, M. DELAME Cédric, Mme LOISEL Marie Christine et Mme GRIGNON LECLUZE Amélie.

Absents représentés :

M. PETIT Jean-Luc qui avait donné pouvoir à M. LEGUEN Gilles.

Secrétaire : M. FIEVEZ Patrick

VU le C.G.C.T. et notamment son article L 2121-15,

CONSIDERANT l'obligation de désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

DECIDE de désigner M. FIEVEZ Patrick, secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.
Extrait certifié conforme

Le Maire,

Denis FLOUR

Nombre de votes pour : 23
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Envoyé en préfecture le 24/01/2023

Reçu en préfecture le 24/01/2023

Affiché le

ID : 060-216003715-20230123-24JANV23_01-DE